

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association pour la conservation de
l'arboretum de la Bergerette, le 09 novembre 2024**

12 présents
7 absents excusés avec pouvoirs
11 absents dont 1 excusé

L'A.G. est ouverte à 11h00 par le président avec la présentation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023.

1. Rapport moral présenté par le président

- **le rayonnement de l'association** : le président rappelle l'importance de l'arboretum du fait d'une situation climatique inquiétante dans la mesure où il permet la conservation d'espèces menacées. Il constitue une ressource importante et précieuse pour effectuer des recherches de diffusion internationale sur le comportement des chênes confrontés aux effets du réchauffement climatique. Il a acquis une notoriété au niveau local ce qui était l'objectif de l'année 2023 alors qu'il est déjà bien connu à l'international.
- **L'intérêt pour les scientifiques et l'ensemble des acteurs œuvrant pour la nature et la biodiversité** : le président insiste sur le développement des relations avec les autres arboretums de France et du monde, avec les pépinières de proximité, et avec les organismes spécialisés nationaux (ONF, INRA, Université) et internationaux (European Climate Research Alliance, European Climate Foundation), ainsi que les jardins botaniques (Cambridge GB, Hoersholm DK, Botond Borcsa Pologne, Missouri USA etc.), ainsi que les fondations privées.
- **transfert d'expertise et de connaissances de Shaun** : la base de données et le site Web doivent être enrichis des nouvelles constatations de Shaun.

2. Rapport d'activité présenté par Shaun Haddock

- Poursuite de l'étiquetage.
- Arbres élagués pour la création d'un nouveau passage vers la vallée.
- Relations diverses avec les acteurs : accréditations GCCO (Global consortium for Oak), photos sur site web « Trees and shrubs on line ». Article pour la revue Hommes et Plantes (revue du CCVS).
- L'arboretum a le projet de demander l'accréditation pour être reconnu « Collection Nationale des Caryas ».
- Visites : deux visites importantes car sur impulsion nationale. L'une initiée par le CAUE (Charlotte Barré), l'autre dans le cadre des « rendez-vous aux jardins » initiée par le ministère de la Culture. Une visite d'une association internationale (Internationale Oak Society). D'autres visites locales, Club du 3^{ème} âge de Bouillac, un photographe, un propriétaire d'arboretum du Pays Basque à Chocha, la pépinière départementale de l'Aude, des visiteurs de Saint-Sardos.

3. Rapport financier présenté par le trésorier, Francis Fantoni,

- Budget annuel
 - Solde banque au 02/12/2023 : 3417.76 €
 - Recettes totales : 1424.00 € dont Dons : 720.00 €, Adhésions : 430.00 €
 - Dépenses totales : 1397.73 € dont étiquettes : 1140.00 €.
 - Adhésions 2025 : 30.00 €
 - Solde Banque au 09/11/2024 : 3474.03 €
- Budget prévisionnel 2025
 - Dépenses : 7200.00 €
 - Recettes : 2400.00 €
 - Solde -4800.00 €
 - Recherche de financement : 12000 pour couvrir le déficit et l'achat de matériel.

C.S.

4. Mise à disposition de l'arboretum à l'association

- Question mise en débat : l'intérêt est de pouvoir demander le rescrit fiscal afin de développer les moyens financiers pour l'entretien de l'arboretum.
- Le financement de l'entretien incombera à l'association qui doit trouver des moyens.
- La question du paiement de l'impôt s'est posée ; dans la mesure où Shaun Haddock reste le propriétaire, il continue à assumer le paiement de l'impôt.

5. Questions diverses

- L'amélioration de la communication digitale. Emilie de l'Association EWE et Christian se sont proposées pour assurer cette charge.
- François Robert se propose pour animer des ateliers d'entretien de l'arboretum. Il réalisera un agenda.
- Constitution d'un groupe de travail pour le lien avec les autres associations : François a proposé de s'en occuper.

6. Les votes

1. Validation du compte rendu AG 2023 : voté par 18 voix et une abstention
2. Rapport moral : voté à l'unanimité
3. rapport d'activité : voté à l'unanimité
4. rapport financier : voté à l'unanimité
5. Mise à disposition de l'arboretum à l'association : votée à l'unanimité
6. Le tarif de l'adhésion reste le même, soit 15.00 € individuel, 20.00 € par couple : voté à l'unanimité

La séance est clôturée à 13h00 par le président.

Le président



Carl SANDERMAN

La secrétaire



Cécile SOUQUET-BASIEGE